BULLETIN

DU

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

ANNÉE 1967. — N° 5

481e RÉUNION DES NATURALISTES DU MUSÉUM

29 juin 1967

PRÉSIDENCE DE M. LE PROFESSEUR J.-L. HAMEL

COMMUNICATIONS

LA FAUNE HERPÉTOLOGIQUE DU SAHARA N.O. ALGÉRIEN.
Additions et mises à jour

Par R. GAUTHIER

Nous avons dernièrement fait publier un travail sur la faune herpétologique de cette région du Sahara algérien, dont la palmeraie de Béni-Abbès constitue un centre d'intérêt grâce à sa situation privilégiée au carrefour de terrains bien différents, et aussi parce qu'il y existe une station de recherches scientifiques. De celle-ci, il est commode de rayonner afin d'étudier la faune en place, et encore plus facile de conduire en élevage les espèces dont on attend un complément d'informations.

Nous avons appliqué ces deux méthodes de travail tout au long des années vécues dans cette station mais, si la publication des résultats en est récente, l'origine de ces derniers est nettement plus ancienne puisqu'ils datent de 1960.

Depuis, bien sûr, des changements sont intervenus : dénomination spécifique différente, découverte d'animaux nouveaux pour la région ou bien encore description de formes inédites, surtout à la suite de révisions d'espèces « embrouillées ». Il nous a donc paru utile de remettre à jour et de compléter l'inventaire que nous avions primitivement dressé.

Celui-ci comprenait à l'origine, et sous sa forme d'alors, les 27 espèces suivantes :

— *Stenodactylus petrii* Anderson.
— *Tropiocolotes tripolitanus algericus* Loveridge.
— *Ptyodactylus hasselquisti oudrii* Lataste.
— *Tarentola mauritanica deserti* Boulenger.
— *Tarentola neglecta* Strauch.
— *Agama mutabilis* Merrem.
— *Agama bibroni* Duméril.
— *Agama flavimaculata tournevillei* Lataste.
— *Uromastix acanthinurus* Bell.
— *Varanus griseus* Daudin.
— *Acanthodactylus scutellatus inornatus* (Gray).
— *Acanthodactylus pardalis latastei* Boulenger.
— *Acanthodactylus boskianus asper* Audouin.
— *Eremias guttulata* (Lichtenstein).
— *Eremias rubropuncta* (Lichtenstein).
— *Scincus scincus laterimaculatus* Werner.
— *Chalcides ocellatus* Forskål.
— *Sphenops boulengeri* (Anderson).
— *Leptotyphlops macrorhynchus* (Jan).
— *Lytorhynchus diadema* (Duméril & Bibron).
— *Natrix maura* (Linné).
— *Spalcrosophis diadema cliffordii* (Schlegel).
— *Malpolon moilensis* (Reuss).
— *Psammophis sibilans* (Linné).
— *Psammophis schokari* (Forskål).
— *Aspis cerastes* (Linné).
— *Aspis vipera* (Linné).

I. **Les nouvelles espèces**

Elles sont au nombre de six, mais il est bien entendu que leur « nouveauté » a des origines différentes ; elle peut être simplement dûe au résultat d'un travail de révision, ou bien encore l'espèce considérée a été découverte dans la région qui nous intéresse *depuis* 1960. Dans ce dernier cas, elle n'est évidemment nouvelle que pour cette région.

Eremias (Mesalina) pasteuri Bons

Cette espèce mérite à double titre son appellation de « nouvelle » puisque sa description, effectuée tout d'abord grâce à des spécimens en collection au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, date de ces dernières années (Bons, 1960) ; ensuite parce que sa présence au Sahara N.O. algérien n'a été reconnue qu'après encore [Gauthier, 1965 (1966)].

Les animaux du Muséum provenaient des régions centrales et méridionales du Sahara : au Hoggar, un spécimen sans localisation précise et un second d'Amguid ; dans l'Aïr méridional (Agadez) et dans le Kaouar (Bilma). Cette répartition était par la suite étendue au Sahara septentrional puisqu'un individu marocain était capturé au bord du Dra, à quelques kilomètres au sud de Tagounite.

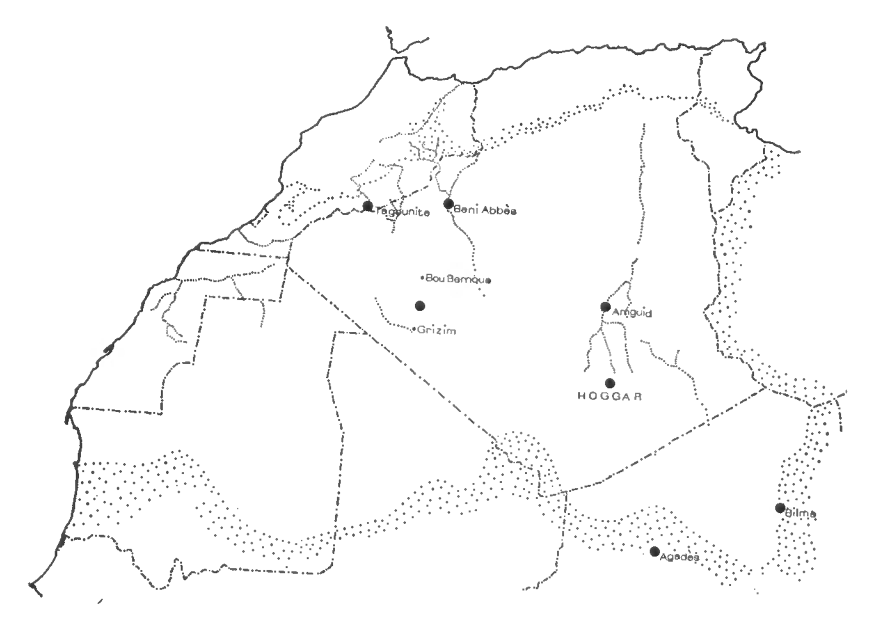


Fig. 1.

Au sujet de cette dernière capture, nous tenons à signaler et à réparer une erreur commise dans notre étude de 1965 (1966). En effet, le point de capture au Maroc n'est pas situé à l'endroit exact sur la carte de la page 927, mais beaucoup plus à l'ouest. Nous sommes responsables de cette erreur et prions le lecteur de la trouver réparée dans la figure qui accompagne ce texte.

L'espèce se rencontre certainement sur toute l'aire saharienne puisque, en plus des régions citées plus haut, nous l'avons capturée à Béni-Abbès même (dont la situation est cependant assez proche du lieu de capture marocain) et sur le flanc est du massif des Eglabs. Plus exactement, ce spécimen se trouvait sur le sol très sableux d'un petit oued qui longe un cordon dunaire de l'Erg Chèch, à peu près à mi-chemin entre Bou Bernous et Grizim.

Le sable vif semble être la condition essentielle de la présence d'*E. pasteuri*. Nous ignorons le sol sur lequel ont été pris les individus du Sahara central et méridional mais il était très vraisemblablement sableux. A Tagounite, il se trouvait sur de petites dunes en bordure du Dra. A Béni-Abbès, c'est du Grand Erg Occidental même qu'ont été rapportés les 3 exemplaires connus. Cette dernière localisation nous amène à considérer que, l'Erg étant un milieu très stable sur toute son étendue, l'espèce est probablement présente aussi dans les régions de Timimoun (Gouara), El Golća et peut-être même jusqu'à Ghardaïa, ce qui élargirait d'autant son aire de répartition vers l'est.

La présence de cette troisième espèce du genre *Eremias* dans la région de Béni-Abbès complète les 3 grands milieux sahariens dans chacun desquels une forme est représentée :

— *E. (Mesalina) guttulata guttulata* (Lichtenstein) dans les formations rocheuses des Djebels et sur les hamada accidentées.

— *E. (Mesalina) rubropunctata* (Lichtenstein) sur les grandes hamada (Guir, Dra, Daoura, etc.) et les regs (Tanezrouft).

— *E. (Messalina) pasteuri* Bons, dans les Ergs et les milieux très fortement sableux.

La biologie de cette dernière espèce est très semblable à celle des deux autres en dehors des restrictions relatives à l'action du milieu, très froid en hiver, qui l'oblige à subir une latence totale entre novembre et mars. Les détails en ont déjà été donnés et il semble inutile d'y revenir.

Stenodactylus stenodactylus mauritanicus Guichenot

Ce Geckonidae est tellement répandu dans toute l'étendue saharienne, qu'il déborde largement vers l'est (Syrie — Irak) et vers le sud (lac Rodolphe), que l'on pouvait à juste titre s'étonner de ne pas l'avoir déjà capturé dans la région de Béni-Abbès. En effet, il est signalé du littoral méditerranéen (Oran) jusqu'à l'actuel Niger (Tahoua) et du littoral mauritanien (Port-Étienne) à la Libye et à l'Égypte. On l'a trouvé au Maroc, dans toute l'Algérie et la Tunisie, au Rio de Oro, dans le Hoggar, dans l'Aïr et jusqu'en lisière du Ténéré.

C'est pourquoi nous n'avons pas été surpris lorsque finalement un premier spécimen nous a été ramené des environs de Tabelbala, au sud-ouest de Béni-Abbès, et qu'un second nous a été présenté à Bou Bernous où il avait été capturé. Il faut préciser qu'auparavant sa présence avait été signalée sur la hamada du Guir, entre autres en mai 1950 par A. Reymond et Ph. B. De Mire.

Et c'est justement sur les hamada ou les terrains s'en approchant que, semble-t-il, on trouve cette espèce, alors que nous pensions plutôt la trouver en milieux sableux tout comme sa voisine *S. petrii*, qui habite régulièrement les ergs et le cours des oueds. Sa présence sur un biotope tel que celui formé par la hamada explique partiellement la rareté des captures. Il faut en effet partir du principe absolu que, sur de tels terrains, aucune espèce est commune : les conditions de vie bien trop sévères ne permettent pratiquement que des populations très fluides, des densités extrêmement faibles. De plus, l'espèce qui nous intéresse est nocturne, ce qui diminue encore les chances de la rencontrer. Enfin, les traces mêmes que l'animal pourrait laisser au hasard de ses parcours, et qui permettent souvent la prise d'autres espèces après lecture des pistes, sont impossibles à suivre sur un terrain à ce point durci et caillouteux.

En dehors de ces considérations qui expliquent pourquoi elle est d'observation peu fréquente dans la région traitée, il ne semble pas y avoir quelque particularité de l'espèce du point de vue des cycles nycthéméraux et annuel.

L'animal est évidemment nocturne et se nourrit de petits arthropodes tels que termites, petites fourmis, chenilles qui peuvent se trouver à la base des rares plantes de la hamada ou dans les dépressions de celle-ci (daïat) et micro-Lépidoptères. La consommation d'insectes à revêtement fortement chitineux (coléoptères Tenebrionidae par exemple) paraît exclue mais leurs larves sont ingérées.

Tarentola annularis (Geoffroy St. Hilaire)

Cette espèce fait partie d'un ensemble de formes si proches taxinomiquement que c'est avec la plus extrême prudence que nous la mentionnerons dans la faune de la région de Béni-Abbès. Au cours de ces dernières années, plusieurs auteurs ont essayé avec plus ou moins de succès de définir plus clairement entre elles les *T. annularis*, *T. ephippiata* et même *T. mauritanica*, en cherchant des critères de différenciation stables (Pasteur & Bons, 1960 — Grandison, 1961 — Bons & Girot, 1962).

Ce complexe spécifique si difficile a provoqué évidemment des erreurs dans la dénomination des spécimens capturés, de sorte qu'en admettant les différences taxinomiques maintenant révélées, il faudrait revoir toutes les captures en collection dans les différents musées afin d'en vérifier la détermination à la lumière de ces nouvelles bases. Ceci permettrait l'élaboration d'une carte de répartition valable pour chaque espèce. Nous avons tenté d'en dessiner une sur les renseignements, peut-être douteux, que nous avions à notre disposition : le résultat semble être une répartition de l'espèce dans l'ouest (Rio de Oro, Mauritanie jusqu'au Zemmour au nord) et la bordure sahélienne (Aïr, boucle du Niger).

C'est pourquoi la mention de sa présence à Béni-Abbès peut paraître sujette à contestation. Cependant, si les points de capture cités le sont sous toute réserve de bonne détermination, l'inverse est également valable et il est possible que d'authentiques *T. annularis* aient été récoltées sous d'autres noms dans les zones situées entre la Mauritanie et la région que nous traitons ?

Toujours est-il que nous mentionnerons sous ce nom une tarente de grande taille, à corps très massif, queue relativement courte et très robuste, teinte gris sombre avec un rappel assez indistinct des points blancs dorsaux. Elle n'a pas été capturée, mais nous en avons vu plusieurs exemplaires, et toujours dans les derniers mètres supérieurs des éboulis provoqués par la « cassure » de la hamada sur la vallée de la Saoura. Ceci exactement en face de la palmeraie de Béni Abbès. Elle s'est toujours trouvée dans les endroits à gros blocs fissurés, en à pic surtout, ce qui explique pourquoi nos tentatives pour la collecter ont toujours échoué. La teinte sombre notée plus haut est en harmonie avec la couleur générale noire des rochers qui l'entourent. Il faut également préciser son éloignement des lieux habités par l'Homme, ce qui semble l'écarter de *T. mauritanica* présente aussi, mais dans la palmeraie (jardins, murs de clôture et constructions).

Acanthodactylus scutellatus audouini Boulenger

Ce que nous disions plus haut au sujet de *T. annularis* et des difficultés présentées dans sa détermination est également valable pour ce qui était encore il y a quelques années *Acanthodactylus scutellatus.* De grosses différences morphologiques et écologiques surtout, étaient relevées sans que pour cela il soit possible de voir clairement à quelles formes rapporter les spécimens. La répartition même de ces différentes formes était aberrante et leur cohabitation dans les mêmes lieux était admise par leurs auteurs. Depuis, un essai de révision a été effectué (Bons & Girot, 1962). Considéré comme non définitif par les auteurs eux-mêmes, il s'adapte cependant assez bien avec les formes écologiques que nous avions l'habitude de voir dans la région de Béni-Abbès et qui nous gênaient sans que nous puissions trancher.

La forme *audouini*, si l'on se réfère au travail de 1962, fait suite à *A. s. hardyi* que l'on trouverait en Arabie, et à *A. s. scutellatus* d'Égypte et de la péninsule du Sinaï.

En ce qui concerne sa répartition dans toute la zone saharienne, il faudrait pouvoir, tout comme *Tarentola annularis*, déterminer à nouveau les spécimens en collection d'après les bases données pour obtenir une carte à points de captures suffisamment denses.

Les renseignements que nous possédons permettent toutefois de supposer que la région de Béni-Abbès et le S.E. marocain sont à l'extrémité nord-occidentale des régions occupées par cette forme. D'origine orientale, l'espèce pénètre au Sahara (à l'aplomb de la Tripolitaine) depuis le sud tunisien (Kébili) jusqu'à la zone sahélienne. En progressant vers l'ouest, l'étendue de ses populations diminue en latitude, de sorte que les points de captures actuellement reconnus, à la hauteur du Sahara central, n'indiquent plus que Ouallen (bordure Est du Tanezrouft) jusqu'au Tidikelt (In Salah).

Nos captures permettent de faire la liaison entre ces deux derniers points et les individus marocains de l'Erg Chebbi. Elles ont eu lieu à proximité de Bou Bernous, sur les premiers contreforts Est des Eglabs, et à Ch'bet el Kharkor, soit à 10 km. environ au nord d'Igli, à la jonction du Guir et de la Zousfana.

Dans les deux cas, les animaux se trouvaient le long d'un petit oued à écoulement très rare et seulement en cas de pluie particulièrement violente : le lit était occupé par des peuplements denses de plantes vivaces, ce qui ne se rencontre pas dans ceux à écoulement plus régulier. Par ailleurs, ces oueds parcouraient un paysage assez rocheux : cassures de hamada et amorces (par le ruissellement) supérieures de gorges creusées dans les massifs. Ils étaient encombrés de pierres et de petits rochers sur un fond de sables grossiers.

L'espèce ne paraît pas se rencontrer communément et cela peut confirmer le fait d'une pointe avancée de sa répartition vers le Nord-Ouest.

Acanthodactylus inornatus inornatus (Gray)

Il s'agit là de l'espèce que nous avions traitée dans notre travail de 1960 sous le nom d'*A. scutellatus inornatus* (Gray), mais en partie seulement puisque nous avions alors considéré les populations des oueds sableux (type Saoura) et celles de l'erg comme appartenant à la même forme. En fait, elles sont suffisamment différentes pour confirmer la révision de Bons & Girot et possèdent des caractères suffisants pour être élevées au rang d'espèces particulières. C'est pourquoi le nom spécifique *scutellatus* a été abandonné pour celui de *inornatus*, lequel s'applique uniquement aux populations qui vivent dans les oueds.

Si l'espèce précédente ne semble pas commune dans la région, ce n'est certes pas le cas de celle-ci. En effet, *A. i. inornatus* est de très loin l'espèce la mieux représentée : elle abonde littéralement dans tous les oueds fortement sableux, qu'ils appartiennent au vaste réseau de la Saoura ou qu'ils fassent partie du système d'écoulement des djebels. La présence d'un substrat sableux avec au moins quelques plantes semble être la seule condition pour qu'elle soit représentée sur un terrain.

Nous l'avons capturée, toujours en abondance, sur toute la longueur des oueds qui descendent du Nord, depuis Colomb-Béchar. Elle existe dans la Zousfana (Taghit), le Guir (Abadla), la Saoura (Igli, Béni-Abbès, Tamtert, Kerzaz) et certainement plus bas le long de l'oued Messaoud jusque vers Adrar et peut-être Reggane. Dans les petits oueds secondaires au pied des formations rocheuses, elle existe à Zerhamra, Ougarta, Tabelbala.

Acanthodactylus longipes Boulenger

Cette forme élevée au rang d'espèce par Bons & Girot comprend les populations de l'erg de ce que nous appelions *A. scutellatus inornatus* (Gray). C'est un animal qui semble lié exclusivement aux formations importantes de sables vifs. Les informations que nous avons pu réunir sur sa répartition au Sahara nous ont permis d'en faire une carte qui démontre clairement sa présence dans l'Erg Oriental (Ouargla, Oued N'ça, El Oued), le Grand Erg Occidental (vallées de la Zousfana et de la Saoura comme bordure Ouest, depuis au moins Taghit au nord jusqu'à Kerzaz ; Timimoun, El Goléa) et l'Erg er Raoui (Tabelbala).

En conséquence, il faut étendre beaucoup plus largement vers l'ouest l'aire de répartition de l'espèce telle qu'elle est représentée sur la figure 2, page 323, du travail de révision. Sur celle-ci, en effet, l'extrémité occidentale s'arrête approximativement à la hauteur d'El Goléa. Par suite encore, une nouvelle forme décrite à cette époque : *A. longipes panousei* voit à ce titre son intérêt diminuer puisqu'elle n'est plus appuyée par un isolement tel que celui indiqué sur la figure. Bien au contraire, les spécimens qui la représentent proviennent de l'Erg Chebbi, c'est-à-dire d'un tout petit massif dunaire marocain situé exactement dans le prolongement et à proximité de l'Erg er Raoui, où l'on connaît la présence de la forme typique. Ce petit erg est relié plus étroitement encore à l'er Raoui

au moins sur une partie de la distance qui les sépare, grâce à une série d'oueds (O. Sobti, O. Larhmane, O. Beraber) par où les animaux ont pu s'infiltrer. Nul doute que ce nouvel isolement, très relatif maintenant, ne suffit plus à expliquer l'existence d'une forme spéciale : une cohabitation serait inévitable.

L'espèce est très abondante dans l'erg où elle fréquente plus volontiers les bases de dunes, et moins les fonds marneux des « feidj » et des « gassi » que l'on trouve parfois entre elles. Elle affectionne particulièrement les terrains occupés par des peuplements assez riches en plantes, particulièrement les buttes de « drinn » (*Aristida pungens* Desf.) où elle creuse ses terriers et y chasse sa nourriture. L'essentiel de son éthologie a déjà été dit ; il n'est pas utile d'y revenir.

Sur les trois espèces appartenant au genre *Acanthodactylus* que nous venons de passer en revue, il ressort qu'une seulement est nouvelle pour la région. En effet, *A. scutellatus audouini* Boulenger, même sous un autre nom, ne figurait pas dans la liste primitive. La capture aux Eglabs date de février 1964 et celle du premier spécimen de la région d'Igli l'a suivie de quelques mois. Les deux autres espèces étaient déjà connues et mentionnées dans leur habitat respectif, bien que réunies à tort sous les mêmes noms spécifique et sub-spécifique. La différenciation actuelle correspond beaucoup plus à la réalité et nous satisfait pleinement.

II. **Les révisions taxonomiques**

Les travaux effectués depuis 1960 ont donné des résultats dont certains intéressent la nomenclature de quelques espèces représentées dans notre inventaire faunistique.

En outre, l'observation de ce qui a été prescrit à la suite du VI[e] Congrès International de Zoologie conduit à certaines corrections dans l'orthographe. Celles-ci seront appliquées sans commentaires dans la liste en fin d'article.

Tropiocolotes tripolitanus algericus Loveridge

Cette sous-espèce décrite d'après des exemplaires en provenance de Kénadza, à proximité de Colomb-Béchar, n'a pas été plus longtemps jugée valide à la suite d'une révision qui intéressait au départ le genre entier (Guibé, 1966). Par contre, *T. occidentalis* Parker, autre forme saharienne considérée par Loveridge comme simple sous-espèce de *tripolitanus*, reprend son rang d'espèce à la faveur de ce même travail.

Tarentola mauritanica deserti Boulenger

Après comparaison entre des spécimens de provenances diverses et l'étude critique des caractères distinctifs qui à l'origine permettaient de définir les sous-espèces, celles-ci sont supprimées et l'on revient à une forme unique à zone de répartition très étendue (Pasteur & Girot, 1960).

Acanthodactylus pardalis latastei Boulenger

Cette espèce devient monotypique comme la préeédente, après annulation des sous-espèces de Boulenger et l'élévation au rang d'espèee de la forme *spinicauda* de Doumergue (Pasteur, in Pasteur & Bons, 1960).

Chalcides ocellatus Forskål

La répartition des nombreuses sous-espèces géographiques de ce Seincidé nous a permis de eonelure à la présence de la forme *subtypicus* Werner dans la zone de Béni-Abbès.

Aspis cerastes (Linné) et *A. vipera* (Linné)

Une eontroverse avait eu lieu au sujet de la dénomination générique de ees deux Ophidiens. Une correction de nomenelature effectuée sur le manuscrit de notre travail de 1960 avait supprimé le terme *Cerastes* au profit du second. Il semble cependant que ee dernier terme n'a pas été retenu et nous revenons à eelui qui avait été utilisé à l'origine.

En conelusion, la faune herpétologique de eette région du Sahara nord-oeeidental algérien s'enrichit de 5 espèees tandis qu'une autre, déjà eitée, reparaît sous un nom spéeifique différent. Par ailleurs, des travaux ultérieurs au nôtre apportent des modifications dans la nomenclature de certaines espèees présentes.

La nouvelle liste d'inventaire eomprend finalement :

— *Stenodactylus petrii* Anderson.
— *Stenodactylus stenodactylus mauritanicus* Guichenot.
— *Tropiocolotes tripolitanus* Peters.
— *Tarentola mauritanica* (Linné).
— *Tarentola annularis* (Geoffroy St. Hilaire) (?).
— *Tarentola neglecta* Strauch.
— *Ptyodactylus hasselquisti oudrii* Lataste.
— *Agama bibroni* Duméril.
— *Agama mutabilis* Merrem.
— *Agama flavimaculata tournevillei* Lataste.
— *Uromastix acanthinurus* Bell.
— *Varanus griseus* Daudin.
— *Acanthodactylus pardalis* (Lichtenstein).
— *Acanthodactylus scutellatus audouini* Boulenger.
— *Acanthodactylus inornatus inornatus* (Gray).
— *Acanthodactylus longipes* Boulenger.
— *Acanthodactylus boskianus asper* Audouin.
— *Eremias (Mesalina) guttulata guttulata* (Lichtenstein).
— *Eremias (Mesalina) rubropunctata* (Lichtenstein).
— *Eremias (Mesalina) pasteuri* Bons.
— *Scincus scincus laterimaculatus* Werner.
— *Chalcides ocellatus subtypicus* Werner.
— *Sphenops boulengeri* (Anderson).
— *Leptotyphlops macrorhynchus* (Jan).

— *Lytorhanchus diadema* (Duméril & Bibron).
— *Natrix maura* (Linné).
— *Spalerosophis diadema cliffordi* (Sehlegel).
— *Malpolon moislensis* (Reuss).
— *Psammophis sibilans* (Linné).
— *Psammophis schokari* (Forskål).
— *Cerastes cerastes* (Linné).
— *Cerastes vipera* (Linné).

Centre de Recherches sur les Zones Arides (C.N.R.S.)

BIBLIOGRAPHIE

Bons, J., 1960. — Deseription d'un nouveau lézard du Sahara : *Eremias pasteuri* sp. nov. (Laeertidés). *C. R. Soc. Sc. nat. phys. Maroc*, n° 4, pp. 69-71, tabl.

— & B. Girot, 1962 a. — Clé illustrée des Reptiles du Maroe. *Trav. Inst. Sc. chérif., série zool.*, **26**, 62 p., fig.

— — 1962 b. — Révision de l'espèee *Acanthodactylus scutellatus* (Laeertidé-Saurien). *Bull. Soc. Sc. nat. phys. Maroc*, **42**, 4, pp. 311-334, tabl., 3 fig. (2 eartes), 2 phot.

Gauthier, R., 1965 (1966). — Présenee au Sahara Nord-occidental du lézard *Eremias pasteuri* Bons. Éléments d'éco-éthologie et reproduction. *Bull. Mus. Nat. Hist. nat.*, 2e sér., **37**, 6, pp. 926-930, 3 fig. (graph. et carte).

— 1966. — Écologie et éthologie des Reptiles du Sahara Nord-Oeeidental (région de Béni-Abbès). Musée Royal de l'Afrique eentrale, Tervuren, Belgique, *Ann. Sc. Zool.*, n° 156, 94 p., 7 fig., tabl., 4 pl. phot.

Grandison, A. G. C., 1961. — Preliminary notes on the taxonomy of *Tarentola annularis* and *T. ephippiata* (Sauria : Gekkonidae). *Rijksm. Natuurl. Hist. Leiden.*, **38**, 1, pp. 1-14, 1 earte, 3 pl. phot.

Guibé, J., 1966. — Contribution à l'étude des Genres *Microgecko* Nikolsky et *Tropiocolotes* Peters (Laeertilia, Geekonidae). *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat.*, **38**, 4, pp. 337-346, 8 fig., elé.

Pasteur, G. & J. Bons, 1960. — Catalogue des Reptiles du Maroe — Révision des formes d'Afrique, d'Europe et d'Asie. *Trav. Inst. Scient. chérif., série zool.*, **21**, 132 p., fig., pl., elés.

— & B. Girat, 1960. — Les tarentes de l'Ouest africaine. II. *Tarentola mauritanica. Bull. Soc. Sc. nat. phys. Maroc*, **40**, 4, pp. 309-322, 2 cartes.